

Concours « La Flamme de l'Égalité » 2026

Note d'information du 09/10/2025 relative à la session 2026 du concours « La Flamme de l'Égalité »

Rectorat

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Jérôme Chastan

IA-IPR histoire-géographie

Référent académique Mémoire et citoyenneté

Téléphone : 06 34 41 89 91

Mél : jerome.chastan@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco

94010 Créteil cedex

www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré (pour attribution), s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Objet : Concours « La Flamme de l'Égalité » - session 2026

Chaque année, les élèves et les enseignants de l'académie de Créteil présentent des projets de grande qualité, régulièrement primés au niveau national, dans le cadre du Concours « La Flamme de l'Égalité » et témoignent ainsi de leur forte implication dans ce concours récent et portant des enjeux très importants. Pour aider chacun d'entre eux, quelques points d'appui et de vigilance sont ici rappelés.

Textes règlementaires

Le concours en est à sa 11^e édition, sur le thème : « **Femmes en esclavage** ». Il est réalisé en partenariat avec la ligue de l'enseignement, qui propose le [règlement](#) et [des ressources sur son site](#).

Public concerné

Le concours compte trois catégories de participation, précisées dans le règlement (CM1 et CM2, collège et lycée, général, technologique comme professionnel). Elles permettent d'inscrire les élèves dans des projets collectifs. Les élèves peuvent être scolarisés dans des établissements relevant directement de l'Éducation nationale (écoles, collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels, EREA) comme au sein d'établissements tels que les CFA, EPIDE, IME, écoles de la deuxième chance, etc.

Enjeux et démarches

Une démarche scientifique

Le concours est l'occasion de faire entrer, chaque fois que possible, les résultats de la recherche dans les contenus des enseignements. Il permet notamment de travailler la recherche documentaire, l'approche critique des sources, l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Les documents et témoignages, contextualisés, mis en perspective, servent à mobiliser l'esprit critique des élèves lorsqu'ils en font usage dans leurs propres travaux ou lorsqu'ils effectuent des choix documentaires. Le concours développe ainsi leur vigilance quant au respect de la propriété intellectuelle et du droit à l'image. Le recours aux documents d'archives est particulièrement formateur pour les élèves.

Une démarche didactique

Le concours permet de travailler le lien entre citoyenneté, valeurs de la République, histoire et mémoire en lien avec les programmes d'histoire-géographie. Il est doté d'une composante civique forte. Il peut réunir avec profit plusieurs disciplines et promeut une pédagogie de projet complémentaire du travail fait en cours et pouvant lui donner encore plus de sens. Les démarches d'enquête fondées sur des documents sources s'avèrent très formatrices pour les élèves.

Une démarche pédagogique

Durant la préparation du concours, les élèves sont notamment mis en activité d'apprentissage par le biais d'une démarche de projet afin d'acquérir compétences, connaissances et culture nécessaires à la réalisation d'un travail collectif. Le travail en équipe, l'usage de pratiques innovantes, la production de ressources, l'utilisation nécessaire du numérique par les élèves sont autant de pistes à suivre.

Productions et travaux

Le projet devra être déposé sur le site dédié au concours (www.laflammedelegalite.org), sous l'un des formats suivants, **n'excédant pas les 700 Mo** : un document graphique ou textuel n'excédant pas **les 20 pages** (PDF), un diaporama de **30 vignettes au plus** (PDF ou PowerPoint), un fichier sonore ou vidéo de **4 minutes maximum, générique inclus** (mp3, mp4, mov, avi), un projet numérique dont l'ensemble des éléments ne dépassent pas les formats présentés ci-dessus. Aucune réalisation ne pourra être envoyée par courrier aux organisateurs du concours.

Éléments de calendrier

La date de clôture des inscriptions, sur la plateforme ADAGE, est fixée au **vendredi 27 février 2026**.

Un dossier de candidature comporte **un court formulaire de candidature obligatoire** et complété directement en ligne au moment du dépôt [sur le site dédié](#), le **formulaire d'inscription** complété sur la plateforme ADAGE enregistré au format PDF, les **autorisations de cession de droits à l'image** et d'auteur spécifiques au concours, à retrouver sur le site internet, la **production des élèves** soumise sur un support numérique et dans les limites indiquées au point précédent (une seule production par candidature est autorisée), **un document de présentation** qui explicite la démarche pédagogique et l'engagement des élèves (n'excédant pas 10 pages).

La date limite de dépôt a été fixée au **vendredi 27 mars 2026**.

Ressources et partenaires

Des fiches conseils et des ressources sont consultables sur le site et le [portail national du concours](#) et sur sa [page Eduscol](#).

Les DSDEN et les partenaires accompagnent les professeurs. Elles organisent des animations et formations, en lien avec Jérôme Chastan, référent mémoire et citoyenneté (jerome.chastan@ac-creteil.fr). Il est possible de les contacter aux adresses suivantes :

- Val-de-Marne : Evelyne.Coggiola-Tamzali@ac-creteil.fr
- Seine-et-Marne, Catherine Del Gamba : pol-intermin77@ac-creteil.fr
- Seine-Saint-Denis, Vincent Wybail : ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr

Les services pédagogiques des différents centres d'archives d'Île-de-France comme les musées et les lieux de mémoire sont disposés à accompagner les équipes. Des professeurs-relais sont à la disposition des équipes enseignantes. De même, il est possible de vous appuyer sur des associations partenaires de l'École afin de mobiliser leurs compétences.

Conscient de l'ampleur du travail et de l'investissement de tous, je vous remercie, ainsi que les équipes enseignantes, de participer au rayonnement du concours dans notre académie, développant ainsi la motivation et l'engagement des élèves dans leurs parcours scolaire et citoyen.

Le référent académique Mémoire et Citoyenneté,

Jérôme CHASTAN